



ASSOCIATION pour la RECHERCHE et la SAUVEGARDE des SITES ARCHEOLOGIQUES du TREGOR

Espace Sainte-Anne - 2 rue de Kerampont - 22300 LANNION

☎ : 02 96 46 32 51 - Email : arssat@wanadoo.fr - Site internet : <http://arssat.info/>

Permanences : Lundi et Mardi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h

Le 28 février 2022

CIRCULAIRE n° 02-2022

Au programme des animations du mois de mars vous trouverez la prochaine conférence de l'année 2022 et un nouvel accrochage de l'exposition sur l'histoire du port de Lannion. Cette circulaire aborde aussi le programme des sorties de l'année et présente tout particulièrement celle de deux jours dans le Morbihan en mai prochain.

A noter aussi la date du samedi 2 avril que nous vous réservons pour un moment convivial d'échanges sur les activités de l'ARSSAT. Bonne lecture

I. Nouvel accrochage exposition sur l'histoire du port de Lannion

L'exposition sur l'histoire du port de Lannion sera de nouveau visible, à l'Espace Sainte-Anne, dans la galerie du rez-de-chaussée, **du 14 au 27 mars**, aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque.

II. Samedi 26 mars 15h00 : Conférence à Lannion (entrée libre)

LES TUMULI DE L'ÂGE DU BRONZE EN BRETAGNE

Mikaël Le Maire,

Archéologue / gestionnaire du mobilier archéologique – Bureau d'études archéologiques ÉVEHA

Architecture monumentale qui se caractérise par un tertre important, les tumuli sont des constructions funéraires destinées à abriter des individus privilégiés. Placé au sein d'une chambre funéraire présentant des morphologies variées, le défunt est ponctuellement accompagné de mobiliers prestigieux.

Dès le XIX^e siècle, ces monuments ont donc naturellement intéressé les archéologues-antiquaires qui remarquent déjà leur forte densité dans l'ouest de la Bretagne à l'âge du Bronze. Une « culture des tumulus armoricains » est même évoquée par les chercheurs les plus illustres.

Depuis une dizaine d'années, des moyens modernes permettent de relancer les recherches sur ce type de monuments menacé par la mécanisation agricole et l'urbanisation accélérée.



*Le tumulus de Kerandouff
au Vieux-Marché (22)*



*Tumulus de Kerledain
à Noyal-Pontivy (56) en cours de fouille.*

Cotisation : individuel: 27 € - couple: 37 € - étudiant: 17 € (ajouter 9,20 € si envoi du bulletin annuel par la poste)
Règlement par chèque à l'ordre de l'ARSSAT, soit au local les jours de permanence, soit par courrier à notre adresse :
ARSSAT - Espace Sainte-Anne - 2 rue de Kerampont - 22300 LANNION

III. Le 2 avril 2022 : Moment d'échanges et de convivialité pour les adhérents de l'ARSSAT

La situation sanitaire n'ayant pas permis d'organiser une rencontre avec les adhérents lors des assemblées générales 2020, 2021 et 2022, nous vous proposons de nous retrouver **le samedi 2 avril à 14h30, Salle des Ursulines**, rue Jean Savidan, à Lannion.

A cette occasion, nous vous présenterons les nouvelles activités développées cette année. Nous pourrons également échanger sur celles qui vous sont d'ores et déjà proposées.

Pour les adhérents ne l'ayant pas encore fait, il sera possible de retirer le bulletin 2021. Les ouvrages disponibles à la vente, dont les dernières publications de l'ARSSAT y compris le livre sur Louargat, seront également présentées.

Enfin, nous partagerons le verre de l'amitié, en respectant les consignes sanitaires du moment.

IV. Rappel : Vente du livre « Toponymie et histoire - À la découverte d'une commune de Bretagne : Louargat »

Construit autour de la Toponymie (l'étude des noms des lieux) et de l'Histoire, l'ouvrage est en vente, depuis le 8 février, au **prix de 20,00 €** :

- au local de l'ARSSAT, aux jours et aux heures de permanences,
- dans les librairies Gwalarn de Lannion, Tom'librairie de Perros-Guirec et Mots et Images de Guingamp, à la mairie de Louargat.

V. Programme prévisionnel des sorties 2022

	Date	Sujet	Organisateurs
	Janvier à mars	Pas de sortie	
1	Dimanche 3 avril Après-midi (date à confirmer)	Visite commentée du port de Tréguier	Michel Le Bourg Avec Michel Le Henaff (Océanide)
2	Mercredi 18 et Jeudi 19 mai 2 jours	Le Golfe du Morbihan	Philippe Carmillat Thierry Boderhat
3	Mercredi 15 juin journée	Visite en matinée du château de Combourg puis déplacement à pied dans la ville close de Saint-Malo et sur la tombe de Chateaubriand au Grand Bé.	Françoise Urien
4	Jeudi 29 septembre Journée (date à confirmer)	Sortie sur Quintin et les environs : château de la Noé Sèche et du Crénan au Foël, centre-ville de Quintin avec visite d'un hôtel particulier, patrimoine industriel histoire du four à chaux de Cartravers à La Harmoye.	Brigitte Carmillat Maryvonne Le Guern Christian Hamonou
5	Dimanche 16 octobre Après-midi (date à confirmer)	Chapelle de Kerfons	Michel Le Bourg Jérôme Lafeuille
6	Jeudi 10 novembre (date à confirmer)	Eglise de Trémel restaurée	Michel Le Bourg Véronique André
7	Fin novembre (date à préciser)	Musées de Saint-Brieuc et de Lamballe	Colette Godest

VI. Organisation de la sortie de 2 jours à Vannes, Gavrinis, Locmariaquer et Carnac

Après la crise sanitaire 2020-2021 et suite à une consultation des personnes inscrites en 2020 sur leur souhait de renouveler leur inscription, nous reproposeons une sortie de 2 jours dans la région de Vannes.

Le déplacement sera effectué en car, **avec un effectif strictement limité à 40 personnes**, compte tenu des contraintes d'accès au site de Gavrinis.

Les inscriptions seront prises **jusqu'au 18 mars 2022**, terme de rigueur, et au fur et à mesure de l'arrivée des bulletins de réservation à l'ARSSAT, accompagnés du règlement demandé (voir modalités de paiement au paragraphe 6.3).

A partir de 40 inscrits, une liste d'attente sera établie. La priorité d'inscription est donnée aux personnes inscrites en 2020 et ayant déjà versé un acompte.

ATTENTION : Le bulletin d'inscription (cf modèle en fin de circulaire) est à compléter obligatoirement, même pour les personnes inscrites en 2020, y compris celles qui ont répondu favorablement au sondage de fin 2021.

6.1. Programme

Les horaires précis feront l'objet d'une circulaire ultérieure, aux membres inscrits.

Mercredi 18 mai 2022

Départ de Lannion (vers 07h00) en direction de Vannes.

Arrêt à Guéhenno avec visite commentée du calvaire du monumental

Repas à Vannes à l'espace Montcalm

Visite commentée du quartier médiéval de Vannes intra-muros, du port et de la cathédrale

Visite du musée d'histoire et d'archéologie situé au Château-Gaillard

Repas et hébergement à l'hôtel Ibis d'Auray.

Jeudi 19 mai 2022

Visite commentée du cairn de Gavrinis après une traversée en bateau
La visite de l'intérieur du dolmen se fait exclusivement par groupe de 10 personnes.

Repas à Locmariaquer

Visite commentée du site de Locmariaquer

Circuit pédestre au sein des alignements de Carnac et arrêt à la Maison des Mégalithes

Retour à Lannion (arrivée prévue 19h45)

6.2. Hébergement

Pour la nuit du mercredi 18 au jeudi 19, nous serons hébergés à l'Hôtel Ibis d'Auray.

Trois possibilités d'hébergement vous sont proposées, avec des tarifs différents, qui se répercutent sur votre participation financière selon le choix retenu :

- Hébergement en **chambre double**, équipée d'un grand lit, pour deux personnes
- Hébergement en **chambre Twin**, équipée de deux lits séparés, pour deux personnes
- Hébergement en **chambre Solo**, équipée d'un grand lit ou de deux lits séparés, pour une seule personne

Toutes les chambres sont équipées d'un cabinet de toilette, avec lavabo, douche ou baignoire et WC. Les draps et linges de toilette sont fournis

6.3. Prix et modalités de paiement

Le prix de la sortie a été calculé en tenant compte des frais de transports en car, des frais d'hébergement et de restauration (repas, nuitée et petit-déjeuner, taxe de séjour), des frais d'entrée sur les sites visités et des frais d'organisations de la sortie (reconnaissance sur place). **Certains organismes demandent le versement d'arrhes pour bloquer les réservations. Les arrhes ne sont pas remboursables en cas de désistement.**

Cotisation : individuel: 27 € - couple: 37 € - étudiant: 17 € (ajouter 9,20 € si envoi du bulletin annuel par la poste)
Règlement par chèque à l'ordre de l'ARSSAT, soit au local les jours de permanence, soit par courrier à notre adresse :
ARSSAT - Espace Sainte-Anne - 2 rue de Kerampont - 22300 LANNION

De ce fait, les modalités de paiement de la sortie sont les suivantes :

A l'inscription avec le bulletin ci-dessous : Versement des arrhes non récupérables, dont le montant dépend de votre choix d'hébergement (voir tarif dans le tableau ci-après). L'ARSSAT procédera aux versements des arrhes demandés par les organismes, en fonction des inscriptions enregistrées. Les chèques de réservation seront encaissés à cette même période. **Les personnes ayant déjà versé une somme pour la sortie prévue en 2020 n'ont rien à verser.**

Au mois d'avril 2022 : Paiement du solde du montant de la sortie. Une circulaire spécifique sera envoyée aux participants inscrits avec le montant restant à régler (*prix total – arrhes versés*).

Le prix total tout compris et les arrhes demandés par personne sont dépendants du choix d'hébergement: Pour les couples de personnes ayant choisi de **partager une chambre Twin**, chaque personne occupante remplit et envoie un bulletin d'inscription **en mentionnant toujours le nom et prénom** de la seconde occupante de la chambre.

Type d'hébergement	Prix total sortie par personne tout compris	Arrhes à régler par personne à la réservation
Hébergement en chambre double , équipée d'un grand lit, pour deux personnes	210,00 €	30,00 €
Hébergement en chambre Twin , équipée de deux lits séparés, pour deux personnes	210,00 €	30,00 €
Hébergement en chambre Solo , équipée d'un grand lit ou de deux lits séparés, pour une seule personne	240,00 €	40,00 €

✂

**Inscription à la sortie de 2 jours à Vannes, Gavrinis, Locmariaquer et Carnac
les 18 et 19 mai 2022**

Mme, M. : _____

Adresse : _____

Tél : _____

a (ont) déjà versé(s) la somme de€ pour la prévision de sortie 2020.

Souhaite(nt) être hébergé(s) : (*cocher le type de chambre choisi*)

en chambre Solo avec un grand lit ou de deux petits lits séparés : Arrhes : 40,00 X 1 = 40,00 €

en chambre Double, avec un grand lit. Arrhes : 30,00 X 2 = 60,00 €

en chambre Twin, avec deux petits lits séparés : Arrhes : 30,00 X 1 = 30,00 €

Avec : Nom Prénom de la personne seconde occupante.

La seconde occupante fournit un bulletin de réservation et un règlement en son nom propre.

Coupon d'inscription et règlement à nous faire parvenir **avant le 18 mars 2022 dernier délai** :
ARSSAT - Espace Sainte-Anne - 2 rue de Kerampont - 22300 LANNION

Contact : Philippe Carmillat 06 86 84 58 24

Seules les inscriptions avec chèque à l'ordre de l'ARSSAT seront prises en compte.

➔ Une circulaire spécifique sera diffusée en avril 2022 avec mention du solde de la sortie à régler.